

**France-Marseille: Coaching services**

OJ S 136/2021 16/07/2021

**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

National registration number: 20005380700017

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13567

Country: France

E-mail: [Ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr](mailto:Ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr)**Internet address(es):**Main address: <https://www.ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505076&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505076&orgAcronyme=t5y>

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Métropole

**I.5. Main activity**

General public services

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

Gestion et animation d'un tiers-lieu du numérique sur le Territoire du Pays d'Aix

Reference number: 72210020

**II.1.2. Main CPV code**

79998000 Coaching services

**II.1.3. Type of contract**

Services

#### **II.1.4. Short description**

Le présent marché a pour objet de confier à un opérateur économique spécialisé la gestion et l'animation d'un tiers-lieu du numérique situé à Aix-en-Provence, le Carrefour de l'innovation (C-IN).

#### **II.1.5. Estimated total value**

Value excluding VAT: 292 650,00 EUR

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.2. Description**

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

79998000 Coaching services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Territoire du Pays d'Aix.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Les prestations se regroupent en deux parties:

- la création d'un lieu de rencontres et de partages — missions d'accueil et d'animation événementielle,
- la gestion administrative et technique du site.

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

#### **II.2.6. Estimated value**

Value excluding VAT: 292 650,00 EUR

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1.**

## **Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

— une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;

— une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

— conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22.3.2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur;

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur le dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 3.I) de l'arrêté du 22.3.2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants:

— liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8.**

## **Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 16/09/2021 Local time: 12:00

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 16/09/2021 Local time: 14:00

Place:

Date prévisionnelle, séance non publique.

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:  
2024.

### **VI.2. Information about electronic workflows**

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

### **VI.3. Additional information**

Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique et en fonction des sous-critères pondérés suivants:

— sous-critère 1: pondération 60 %: pertinence des solutions mises en œuvre pour assurer:

—— les missions d'accueil (technicité de l'accompagnement, modalités d'accueil digital et physique, et réseau d'acteurs);

—— l'animation événementielle (prise en compte de l'ensemble des champs du numérique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, propositions originales et adaptées à la dynamique écosystémique locale, veille technologique);

— sous-critère 2: pondération: 40 %: pertinence des actions de promotion et de communication visant à repositionner le lieu dans l'écosystème numérique territorial et le valoriser comme un véritable outil de territoire dédié.

Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter le site concerné par le présent marché. La visite s'effectuera sur rendez-vous. Les coordonnées des personnes à contacter sont indiquées dans le règlement de consultation. La visite sur site n'est pas obligatoire. Afin de respecter le principe d'égalité de traitement des candidats, un seul candidat sera admis par visite. Ces derniers ne seront pas autorisés à poser des questions pendant la visite. Les questions devront être posées par écrit conformément aux modalités prévues à l'article «Renseignements complémentaires». Une attestation de visite sera établie et signée par les deux parties. Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise

des offres par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur internet à l'adresse suivante:

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. Le pli dématérialisé devra contenir les éléments relatifs à la candidature et à l'offre:

- les éléments relatifs à la candidature sont listés à l'article «Pièces de la candidature» du règlement de consultation;
- les éléments relatifs à l'offre sont listés à l'article «Pièces de l'offre» du règlement de consultation.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

##### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique «Télérecours citoyen» accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

— un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);

— un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat.

En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;

— un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté.

Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);  
— un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative);  
— tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'état, Ass. 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

#### **VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

13/07/2021